



Inscription à la Formation de Facilitateur Imago Professionnel Genève 2021-22

Donnée par Antoinette Liechti Maccarone, Instructeur clinique Imago agréé

Module 1: du 12 au 14 mars 2021

Module 2: du 24 au 27 juin 2021

Module 3: du 11 au 14 novembre 2021

Module 4: du 03 au 06 février 2022

Lieu : Institut ALMA, Chavannes-des-Bois (près de Genève et Divonne-les-Bains)

Nom :	Prénom :
Date de naissance :	
Titre, profession :	
Coordonnées privées	Coordonnées professionnelles
Rue, N° :	Rue, N° :
Code Postal :	Code Postal :
Ville :	Ville :
Pays :	Pays :
Téléphone :	Téléphone :
Portable :	Portable :
Email :	Email :

- Lettre de motivation
- Curriculum Vitae avec photo
- Copie du diplôme professionnel
- Attestation de développement personnel / travail sur soi (stages, psychothérapie, séminaires, etc.)
- Attestation de participation à un stage de couple Imago (si vous n'avez pas pu effectuer un stage de couple Imago avant le début de la formation, vous devez vous engager à le faire au plus tard dans l'année qui suivra la fin de la formation).
- Deux lettres de recommandation
- Preuve de paiement des arrhes
- Accord de formation à signer (ci-joint en français pour information). Merci d'imprimer la version anglaise dont vous enverrez par mail la 1^{ère} et la dernière page datées et signées (pages 8 & 12 ci-après).

Exigences pour être certifié

- Etre présent à toute la formation
- Participation active et constructive
- Réflexion personnelle du participant, notamment sur sa propre famille et ses relations.
- Le participant amènera une bande pour supervision entre chaque module de formation :
 - Dans la 1^{ère} vidéo on verra comment il accompagne une dyade dans un dialogue Imago.
 - La 2^{ème} vidéo montre la conception d'un projet en lien avec le domaine professionnel du participant (par exemple le counseling de groupe, la gestion de conflits et l'exécution du projet sont à discuter avec l'instructeur.
- Présenter deux rapports 3 et 6 mois après la fin de la formation décrivant comment le participant intègre l'Imago dans son projet professionnel.
- Suivre des séances de supervision après la formation pour être aidé à compléter des projets individuels.

Limitations et responsabilité

Les facilitateurs Imago Professionnels sont tenus de :

- Limiter l'utilisation et l'application des concepts Imago et de ses processus à leur aire de compétence professionnelle.
- S'abstenir d'offrir du conseil conjugal ou de la thérapie en employant des techniques Imago.
- S'abstenir d'employer ou de montrer des techniques avancées, tels que du travail régressif ou un approfondissement affectif tiré des processus Imago.
- Etablir des contacts avec des thérapeutes Imago certifiés vers qui ils peuvent référer les personnes (individuels ou en couple) ayant besoin d'un suivi qui relève de la thérapie.

Une fois ces exigences remplies, l'Institut Relationnel Imago (aux USA) délivre la certification

Prix et conditions d'inscription et d'annulation

Pour les personnes en Suisse : 4'700 CHF pour les facilitateurs et 2'350 CHF pour les thérapeutes Imago
Pour les personnes vivant et travaillant en France : 3850 € pour les facilitateurs et 1'925 € pour les thérapeutes Imago

Arrhes : 700 CHF au moment de l'inscription, puis soit la totalité avant le 1^{er} module ou en tranches si payement échelonné.

Ces prix incluent uniquement les 4 modules de formation. Ne sont pas inclus : les séances de supervision post-formation, ni les frais d'hébergement et de repas.

Adresse de paiement

UBS Genève

Antoinette Liechti Maccarone

5, ch. du Mont-Blanc – 1290 Chavannes-des-Bois

IBAN : CH6800279279HU1203651

BIC : UBSWCHZH80A

Clearing N° 279

Mention: Formation Facilitateur Professionnel Suisse 2021-22

En cas de désistement

- 6 mois avant le début de la Formation : remboursement, sous déduction de 200 CHF (160 €) de frais de dossier.
- 1 à 6 mois avant le début de la Formation : remboursement, sous déduction des arrhes.
- Moins d'un mois avant le début de la Formation ou en cours de Formation : la Formation est due intégralement ; en cas de plan de paiement, le solde à payer reste dû.

J'ai lu et j'accepte les conditions ci-dessus. J'ai lu et j'accepte la signature de l'accord avec l'IRI ci-après. Je prends l'entière responsabilité de mon processus dans le cadre de cette formation.

Lieu et date :

Signature :

Institut ALMA

Antoinette Liechti Maccarone, Instructeur clinique Imago agréé IRI

5, ch. Du Mont-Blanc - 1290 Chavannes-des-Bois - T+41 22 738 17 02

www.institutalma.com

10.7 ACCORD CONCERNANT LA FORMATION ET LA CERTIFICATION DE FACILITATEUR IMAGO PROFESSIONNEL¹

¹ Traduction française à titre indicatif par Antoinette Liechti Maccarone, la version officielle de cet Accord est en anglais, c'est elle qui fait foi et doit être signée.

LE PRÉSENT ACCORD est fait et est entériné en date du _____, 20_____
 par et entre les Imago Relationships International, Inc, 160, Broadway, East Bldg., Suite 1001, New
 York, NY 10038 (ci-après dénommé "IRI") et _____ (ci-
 après dénommé «Participant»).

INTRODUCTION A L'IRI ET AU PROGRAMME DE FACILITATEUR IMAGO PROFESSIONNEL

Une des principales fonctions de l'IRI est de développer, améliorer et faire de la recherche en la Thérapie Relationnelle Imago et d'enseigner les concepts et les compétences pour les couples afin qu'ils aient les techniques et les informations nécessaires pour construire une relation forte et durable. Comme Imago a continué à évoluer à la fois comme une théorie et une méthode pour développer des communautés, d'organisations et structures éducatives. Le Programme de Facilitateur Imago Professionnel a été développé pour permettre aux non-cliniciens d'appliquer les théories et les techniques d'Imago relations au sein de contextes organisationnels et professionnels.

Le Programme de Facilitateur Imago Professionnel est conçu pour aider les professionnels dans un large éventail de domaines à devenir efficaces dans la création de relations plus solides et plus productives grâce à l'utilisation du Dialogue Imago. Le programme comprend jusqu'à 16 jours de formation en petits groupes, en plus de projets de post-formation. On enseigne aux participants à regarder sous la surface de conflits et de désaccords dans le but de révéler les sentiments sous-jacents et les besoins affectifs des personnes impliquées. En découvrant et en répondant à ces sentiments et besoins, les Facilitateurs Imago Professionnels peuvent établir des liens puissants entre collègues, membres de la famille et amis.

VOS RESPONSABILITES EN TANT QUE FACILITATEUR IMAGO PROFESSIONNEL EN COURS DE FORMATION

En signant cet Accord, vous signalez que vous avez lu, acceptez et honorerez chacun des points suivants :

- Je suis responsable du paiement de la totalité de la finance d'inscription, que j'aie fini la formation et obtenu la certification. Les arrhes ne sont pas remboursables.
- Mon programme de formation couvre le programme de formation formel de l'IRI, ainsi que l'utilisation du matériel fourni par l'IRI. Les déplacements, logement, repas et autres dépenses sont de ma responsabilité.

- Tous les matériels qui me sont fournis sont pour mon usage personnel. Je n'emploierai pas le matériel contenu dans le manuel de formation du Facilitateur pour d'autres formations, conférence ou séminaires.
- Cette formation est de nature entièrement éducative et elle ne comprend aucune information relevant de la pratique ou d'une formation en psychothérapie. Si je souhaite demander une thérapie ou un conseil psychologique, je ferais appel à une personne qualifiée. De la même manière, ni l'IRI, ni ce programme ne me forment ni ne m'autorisent en aucune façon à offrir de la thérapie ou du conseil psychologique à un tiers.

- La certification est acquise lorsque les 16 jours du programme de formation sont complétés. La présence à toutes les sessions ainsi que l'accomplissement de toutes les devoirs qui ont été donnés durant la formation est obligatoire.
- Professionnel Certifié», dès le moment où j'aurais reçu la confirmation écrite de l'IRI.
- Une fois certifié, je serais reconnu en tant que « Membre Facilitateur Professionnel » de l'IRI et figurerais sur le répertoire des membres de l'IRI. Ma première année comme membre m'est offerte, par la suite ma qualité de membre est liée à l'acquittement de ma cotisation annuelle.
- Je me présenterais en fonction du niveau de formation que j'ai obtenu (c.à.d. soit « Facilitateur Imago Professionnel en formation » soit « Facilitateur Imago Professionnel Certifié»).
- Je n'ai aucun droit d'employer les marques déposées de l'IRI (y compris « Imago » et « Getting The Love You Want ») sans un accord écrit préalable de l'IRI.

VOS RESPONSABILITES EN TANT QUE FACILITATEUR IMAGO PROFESSIONNEL

En signant cet Accord, vous indiquez que vous avez lu et honorerez chacun des points suivants :

- J'accepte d'adopter les standards les plus élevés en termes professionnels, éthiques, légaux et ferais de mon mieux pour que les médias m'identifient correctement.
- J'accepte de coopérer avec l'IRI en me présentant de façon précise quant à mes qualifications et les prestations que j'offre, ceci au regard du grand public de façon à éviter toute confusion et mauvaise interprétation.

VOS LIMITES EN TANT QUE FACILITATEUR IMAGO PROFESSIONNEL

Nous souhaitons être clairs quant aux conditions de formation que nous offrons. En signant cet Accord vous indiquez que vous avez lu et honorerez chacun des points suivants :

- Cette formation ne me permet pas d'enseigner à d'autres comment devenir des facilitateurs Imago Professionnels ou à présenter des programmes Imago.
- Cette formation ne me donne pas le droit de pratiquer une quelconque forme de coaching, psychothérapie ou conseil en santé mentale.

- Cette formation me qualifie pour employer les concepts et processus du « Facilitateur Imago Professionnel » exclusivement dans les aires d'expertise qui sont liées à ma profession en dehors des champs de la psychologie et de la psychothérapie.
- Cette formation ne me donne pas le droit de pratiquer aucune autres forme de l'Imago en dehors de ce qui est légalement permis dans ma profession.

UTILISATION DU MATERIEL IMAGO SOUMIS A UNE MARQUE DEPOSEE (TRADEMARK) ET UN DROIT D'AUTEUR (COPYRIGHT)

Le contenu et le matériel qui constitue la Thérapie Relationnelle Imago sont la propriété unique du Dr Harville Hendrix et/ou de l'IRI. Le nom « Imago » est une marque déposée (trademark) aux Etats Unis, en Europe et dans plusieurs autres pays. En signant cet Accord vous indiquez que vous avez lu et honorerez chacun des points suivants :

- Je ne produirais ou reproduirais le matériel Imago en aucune façon, ni je fournirais du matériel Imago à une personne non autorisée à des fins de présentation, production ou distribution sans avoir une permission préalable de l'IRI.
- spécifiquement autorisé à la faire, et je ne partagerais pas de l'information confidentielle avec aucune autre partie pour aucun autre but.
- Je n'emploierai pas la marque déposée ou le matériel soumis à un droit d'auteur (copyright) dans aucun programme que je développe par moi-même.
- Je n'emploierai pas la marque déposée (trademark) Imago d'une façon telle que cela implique que je représente l'organisation dans un registre autre que celui d'un présentateur de programmes Imago.

EXIGENCES POUR LA CERTIFICATION

La certification sera obtenue lorsque la personne aura fait les 16 jours de cours de la Formation de Facilitateur Imago Professionnel (Cours 211). La présence à toutes les sessions est requise ainsi que la participation active aux discussions et l'accomplissement réussi d'un projet défini. La certification sera délivrée à la seule discrétion de l'instructeur du cours. La décision d'un instructeur peut être contestée au quel cas la contestation sera révisée par le comité de l'IRI ou un sous-comité désigné pour cela.

RÉSILIATION

Toute violation du présent Accord ou de tout autre document IRI peut être examiné par l'IRI, qui conserve le droit de retirer la certification d'un participant et mettre fin à tout contrat existant avec le participant.

Si le participant met fin à l'adhésion à l'IRI, il / elle peut ne plus se présenter au public comme un Facilitateur Imago Professionnel Certifié. Si le participant était de le faire, les fausses déclarations pourraient nuire à la réputation et la bonne volonté de l'Institut Imago International, l'IRI, et le Dr Harville Hendrix et pourrait également entraîner une responsabilité de l'Institut International Imago, l'IRI, ou du Dr Harville Hendrix.

RENONCIATION

Aucun des termes du présent Accord ne peut être levé sans accord écrit de la partie contre laquelle l'exécution d'une telle renonciation est demandée. L'échec ou le retard de l'une des parties à faire valoir ses droits en vertu du présent Accord ne doit pas être considéré comme une renonciation permanente d'un tel droit.

INTÉGRALITÉ DE L'ACCORD

Cet Accord constitue l'Accord entier entre les parties relativement à l'objet des présentes et remplace toutes les conventions et ententes antérieures entre les parties, qu'elles soient écrites ou orales, concernant ledit objet. Aucun agent ou employé du Dr Harville Hendrix, de l'Institut international Imago, ou de l'IRI a le pouvoir de prendre toute représentation ou promesse non contenue dans cet accord, et le participant ne doit pas avoir signé cet Accord en se fondant sur une telle représentation ou promesse.

MODIFICATIONS

Cet accord ne peut être libéré, délié, amendé ou modifié de quelque manière que ce soit par un **DIVISIBILITÉ**

Si une disposition quelconque du présent Accord est, devient, ou est jugée invalide, illégale ou inapplicable dans toute juridiction, cette disposition sera réputée modifiée pour se conformer aux lois applicables afin d'être valide et exécutoire, ou si elle ne peut être ainsi modifiée sans modifier matériellement l'intention des parties aux présentes, il doit être frappé, et le reste du présent Accord restera en vigueur et de plein effet.

RUBRIQUES

Les rubriques article et section figurant dans l'Accord sont incluses pour votre commodité seulement et ne doivent pas être utilisés dans l'interprétation du présent Accord.

CONTREPARTIES

Le présent Accord peut être signé en plusieurs exemplaires, chacun d'entre eux constituera un seul et même document, liant toutes les parties nonobstant le fait que chacune des parties peut avoir signé des exemplaires différents.

LOIS APPLICABLES

Le présent Accord sera régi et interprété conformément aux lois de l'État de New York, et les parties se soumettent à la juridiction des tribunaux de New York, à la fois étatique et fédéral.

SIGNATURES A REMPLIR PREALABLEMENT À LA FORMATION

EN FOI DE QUOI, les parties ont signé cet Accord ce jour de:

_____, 20_____

Nom du participant (SVP en majuscules)

Imago Relationships International, Inc.

Par : _____

Coordinateur des formations pour l'IRI

Date : _____

ENREGISTREMENT DE LA CERTIFICATION A COMPLETER AU MOMENT DE LA CERTIFICATION

Le participant a rempli toutes les exigences de certification en vertu du présent Accord en date du:

_____ (date) et est maintenant un Facilitateur Imago Professionnel.

Par : _____

Instructeur de la formation

Date : _____

10.7 PROFESSIONAL FACILITATOR TRAINING AND CERTIFICATION AGREEMENT

**Partie à signer et à renvoyer
avec le dossier d'inscription**

THIS AGREEMENT is made and entered into as of the _____ Day of _____, 20_____ by and between Imago Relationships

International, Inc., 160 Broadway, East Bldg., Suite 1001, New York, N.Y. 10038 (hereinafter referred to as "IRI") and _____ (hereinafter referred to as "Participant").

INTRODUCTION TO IRI AND THE PROFESSIONAL FACILITATOR PROGRAM

One of the primary functions of IRI is to develop, enhance, and research Imago Relationship Therapy and to teach the concepts and skills to couples so that they have the techniques and information needed to build a strong and lasting relationship. As Imago has continued to evolve as a both a theory and a method for developing relational skills, its teachings have been applied in a wide range of community, organizational, and educational settings. The Imago Professional Facilitator Program has been developed to enable non- clinicians to apply Imago theories and techniques to relationships within organizational and professional contexts.

The Imago Professional Facilitator Program is designed to help professionals in a wide range of fields to become effective at creating stronger and more productive relationships through use of the Imago Dialogue. The program includes up to 16-days of small-group training in addition to post-course projects. Participants are taught to look underneath the surface of conflicts and disagreements in order to reveal the underlying feelings and emotional needs of those involved. By uncovering and addressing these feelings and needs, Imago Professional Facilitators can build powerful connections between colleagues, family members, and friends.

YOUR RESPONSIBILITIES AS AN IMAGO PROFESSIONAL FACILITATOR TRAINEE

By signing this Agreement, you indicate that you have read and will honor each of the following statements:

- I am responsible for the entire amount of the program tuition regardless of whether or not I complete the training or earn certification. My tuition deposit is non-refundable.
- My program tuition covers the formal IRI training program, as well as the use of related materials provided by IRI. Transportation, lodging, meals, and other incidentals are my responsibility.
- All materials provided are limited to my personal use. I will not use materials from the Facilitator manual for other trainings, lectures, or seminars.
- This training is entirely educational in nature and does not include any information relevant to the practice or training in psychotherapy. If I desire therapy or psychological counseling I will seek it from a licensed provider. Similarly, neither IRI nor this program will in any way train or

authorize me to provide therapy or psychological counseling to others.

- Full certification status will be awarded upon the satisfactory completion of the 16-day training program. Attendance at all sessions and completion of all class assignments is mandatory.
- At the end of the program, I will be permitted to refer to myself as a “Certified Imago Professional Facilitator,” provided that I have received written confirmation from IRI.
- Once certified, I will be recognized as a “Professional Facilitator Member” of IRI and will be listed in the Membership Directory. My first year of membership will be complimentary; thereafter, my continued membership will be contingent upon receipt of an annual membership fee.
- I will represent myself according to the level of training I have achieved (i.e. either “Imago Professional Facilitator in Training” or “Certified Imago Professional Facilitator”).
- I have no right to use any of IRI’s proprietary marks (including “Imago” and “Getting the Love You Want”) without the prior written consent of IRI.

YOUR RESPONSIBILITIES AS A CERTIFIED IMAGO PROFESSIONAL FACILITATOR

By signing this Agreement, you indicate that you have read and will honor each of the following statements:

- I agree to adopt the highest professional, ethical, and legal standards and to make every effort to ensure that public media identifies me correctly.
- I agree to cooperate with IRI in accurately presenting my services and qualifications to the public at large in order to avoid confusion and misrepresentation. YOUR LIMITATIONS AS A CERTIFIED IMAGO PROFESSIONAL FACILITATOR We wish to be clear about the conditions of the training we provide. By signing this Agreement, you indicate that you have read and will honor each of the following statements:
- This training does not permit me to teach others to become Imago Professional Facilitators or to present Imago programs.
- This training does not entitle me to practice any form of coaching, psychotherapy, or mental health counseling.
- This training will qualify me to use “Imago Professional Facilitator” concepts and processes exclusive to the areas of expertise that fall within my profession outside the field of psychology or psychotherapy.
- This training does not entitle me to practice any form of Imago outside of my legally accepted

profession.

USE OF THE IMAGO TRADEMARK AND COPYRIGHT MATERIALS

The content and materials constituting Imago Relationship Therapy are solely owned by Dr. Harville Hendrix and/or IRI. The name “Imago” is a registered trademark in the United States, Europe, and several other countries. By signing this Agreement, you indicate that you have read and will honor each of the following statements:

- I will not produce or reproduce Imago material in any form, nor will I provide Imago material to any unauthorized person for presentation, production, or distribution without prior written permission from IRI.
- I will not use names or addresses from IRI’s database unless I am specifically authorized to do so, nor will I share confidential IRI information with any other parties for any other purposes.
- I will not use the Imago trademark or copyrighted material in any program that I develop on my own.
- I will not use the Imago trademark in such a way that implies that I represent the organization in any capacity other than that of a presenter of Imago programs. **CERTIFICATION REQUIREMENTS** Certification shall be awarded upon satisfactory completion of the 16 days of Certified Imago Professional Facilitator Training (Course 211). Full attendance is required, along with active participation in discussions and successful completion of a special project. Certification shall be awarded at the sole discretion of the course instructor. An instructor’s decision may be appealed, and such appeals will be reviewed by the IRI Board or by a designated sub-committee. **TERMINATION** Any violation of this Agreement or any other IRI document may be reviewed by IRI, which retains the right to withdraw a Participant’s certification and to terminate any existing contract with the Participant. If the Participant terminates membership with IRI, s/he may not represent herself or himself to the public as a Certified Imago Professional Facilitator. If the Participant were to do so, such misrepresentation could damage the reputation and goodwill of the Imago International

Institute, IRI, and Dr. Harville Hendrix and could also result in liability to the Imago International Institute, IRI, or Dr. Harville Hendrix.

WAIVER

None of the terms of this Agreement may be waived without written agreement of the party against whom enforcement of such waiver is sought. The failure or delay of either party in enforcing any of its rights under this Agreement shall not be deemed a continuing waiver of such right.

ENTIRE AGREEMENT

This Agreement constitutes the entire Agreement among the parties with respect to the subject matter

hereof and supersedes all prior agreements and understandings among the parties, whether written or oral, relating to said subject matter. No agent or employee of Dr. Harville Hendrix, of the Imago International Institute, or of IRI has the authority to make any representation or promise not contained in this agreement, and the Participant must not have executed this Agreement in reliance on any such representation or promise.

AMENDMENTS

This Agreement may not be released, discharged, amended, or modified in any manner except by an instrument in writing signed by the parties.

SEVERABILITY

If any provision of this Agreement is, becomes, or is deemed invalid, illegal, or unenforceable in any jurisdiction, such provision shall be deemed amended to conform to the applicable laws so as to be valid and enforceable, or if it cannot be so amended without materially altering the intention of the parties hereto, it shall be stricken and the remainder of this Agreement shall remain in full force and effect.

HEADINGS

Article and Section headings contained in the Agreement are included for convenience only and are not to be used in construing or interpreting this Agreement.

COUNTERPARTS

This Agreement may be executed in any number of counterparts, each of which shall be an original and all of which shall constitute one and the same document, binding on all parties notwithstanding that each of the parties may have signed different counterparts.

GOVERNING LAW

This Agreement shall be governed by and construed in accordance with the laws of the State of New York, and the parties hereby submit to the jurisdiction of the New York courts, both state and federal.

SIGNATURES TO BE COMPLETED PRIOR TO TRAINING

IN WITNESS WHEREOF, the parties hereto have executed this Agreement this day of:
_____, 20_____.

_____ Name of Participant (please print)

_____ Signature of Participant

Imago Relationships International, Inc. By: _____ IRI
Training Coordinator

Date: _____

CERTIFICATION RECORD TO BE COMPLETED UPON CERTIFICATION

The Participant has fulfilled all of the requirements for certification under this Agreement on:
_____ (date) and is now a Certified Imago Professional Facilitator.

By: _____

Course Instructor

Date: _____

**Partie à signer et à renvoyer
avec le dossier d'inscription**